

SERVICE / DIVISION	Service du greffe / Secrétariat général	No SD SD-2024-3186
OBJET	Inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil l'avis de proposition déposé par la conseillère Sandra El-Helou	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) :		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS La conseillère Sandra El-Helou a déposé à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 4 juin 2024, un avis de proposition afin: que le comité exécutif mandate la Direction générale pour évaluer différentes solutions pour faciliter l'accès des secours dans les bois les plus utilisés, dont la possibilité de baliser ces derniers (définir des secteurs) dans le cadre d'un projet pilote afin qu'il soit plus facile d'identifier où l'on se trouve en cas d'incident.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service du greffe / Secrétariat général	No SD SD-2024-3186
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval est accréditée municipalité amie des aînés depuis 2014;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE selon les données de projection de population, en 2022, le nombre de Lavalloises et Lavallois âgés de 65 ans ou plus s'élevait à 84 867, représentant près d'un cinquième (18,9 %) de la population totale;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval à coeur la santé des personnes âgées et souhaite favoriser l'adoption de saines habitudes de vie chez sa population vieillissante;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la randonnée pédestre et les activités plein air sont des activités favorables à la bonne santé physique et mentale;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE selon l'Organisation mondiale de la Santé, environ un tiers des personnes âgées sont victimes de chutes chaque année;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la sécurité est un facteur important pour inciter une population vulnérable à rester actives et à profiter des bienfaits de l'exercice en plein air;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE notre administration a aménagé un sentier basé sur les principes de l'accessibilité universelle pour en faire un sentier accessible et ami des aînés dans le bois de l'Équerre;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE notre administration souhaite poursuivre ses efforts continus pour rendre conviviaux et sécuritaires les déplacements actifs des personnes âgées et que rendre nos bois plus sûrs pourraient bénéficier à l'ensemble de la population lavalloise;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il est primordial que les secours puissent arriver rapidement en cas d'incident dans nos bois pour assurer la sécurité du plus grand nombre de personne;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les points de repère ou les bornes de géolocalisation sont des outils pour faciliter l'accès rapide des secours en cas d'urgence dans nos bois;</p> <p>EN CONSÉQUENCE,</p> <p>Il est proposé par la conseillère Sandra El-Helou:</p> <p>que le comité exécutif mandate la Direction générale pour évaluer différentes solutions pour faciliter l'accès des secours dans les bois les plus utilisés, dont la possibilité de baliser ces derniers (définir des secteurs) dans le cadre d'un projet pilote afin qu'il soit plus facile d'identifier où l'on se trouve en cas d'incident.</p>		